



Commune  
de  
MAZAMET

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le 19/12/2025

ID : 081-218101632-20251215-2025\_DEL93-DE

S<sup>2</sup>LO

Séance du 15 DECEMBRE 2025

2025 / 05 / 26

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux	
EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 22
REPRESENTEES	: 07
ABSENTS	: 04
VOTANTS	: 29

Date de Convocation : *Lundi 8 Décembre 2025*

Date d'Affichage : *Lundi 8 Décembre 2025*

Secrétaire de Séance : *Frédéric CÈNES*

### Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, PÉNÉLA Wilfried, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, ROQUES Christine, BERBESSOU Michel, KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José, ARMERO Séverine, ESTRABAUD Josiane, CÈNES Alexandre, CAUQUIL Fabrice, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, ESTRABAUD Guy, CARAGUEL Fabienne, CÈNES Frédéric.

### Etaient absents représentés :

MONNIER Laurent par FABRE Olivier

PUECH Benoît par AMALRIC André

LAFONT Stéphanie par Françoise ROUQUETTE

MARTY-MARINONE Evelyne par ARMERO Séverine

CASTAGNÉ Chantal par BANCAL Philippe

IOUALALEN Valentin par BARENS Janine

BORIES Pascale par ASSÉMAT Christophe

### Etaient absents :

GORIN Serge

CHABBERT Cécile

MARTIN Michel

ASSÉMAT AUGUSTO Clothilde

### **OBJET : Délégation de pouvoir – Adoption des décisions prises**

Le Conseil Municipal,

VU l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Dans le cadre de la délégation de pouvoir consentie par délibération du 7 Octobre 2020 ont été signés les arrêtés et décisions suivantes :

- Contrat de prêt auprès de la Caisse des Dépôts d'un montant de 2 000 000 €uros (Durée 25 ans ; Taux du livret A + 0,60 %) pour le financement des travaux d'aménagements urbains ;
- Exercice du droit de préemption / Parcelles cadastrées AV0122, AV0124 et AV0126 sis rue Bon Repos au prix demandé de 13 000 €uros ;
- Tarifs des produits « Trail de la passerelle » ;
- Nouveaux tarifs facturés aux usagers des services municipaux à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2025 ;
- Marché avec les entreprises CHEVRIN GELI d'un montant de 40 449,21 € H.T. et les Ateliers Bernard GUERIN d'un montant de 41 810 € H.T. dans le cadre de la restauration des abats-sons et travaux annexes du clocher du Temple Neuf ;
- Marché avec le groupement d'entreprises SPIE Batignolles Malet/Bousquet BTP d'un montant de 304 928,50 €uros H.T. dans le cadre de l'aménagement d'une zone de bus et de places de stationnement Boulevard Flandres Dunkerque ;
- Exercice du droit de préemption / Bail commercial de 50 m<sup>2</sup> situé 9 place Georges Tournier cadastré section AB n°140 au loyer demandé de 1 050 €uros mensuels ;
- Indemnité d'assurance d'un montant de 1 624,58 €uros dans le cadre d'un sinistre sur des panneaux de signalisation rond-point de la Chevalière ;
- Avenant n°4 au marché avec l'agence RICKWAERT Chevignard Architectes SELARL d'un montant de 14 668,33 €uros H.T. relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la réfection de la Place Gambetta ;
- Liste des décisions relatives à l'exercice des préemptions urbaines pour la période de Septembre à Novembre 2025.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

Pour extrait conforme,  
Le Secrétaire de séance,

Frédéric CÈNES



Le Maire,

Olivier FABRE

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture  
Et certifié exécutoire le*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.*